



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/2006/2/Add.1
22 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-quatrième réunion plénière
Paris, 13-15 juin 2006
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE

Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs

Additif

Rapport du Rapporteur sur la mondialisation¹

Soumis par le Bureau national des statistiques (Royaume-Uni)
et par Statistique Canada

I. RÉSUMÉ

1. D'importantes étapes ont été franchies dans le domaine général de la mondialisation, mais celle-ci reste un champ d'étude nouveau et les statisticiens ont encore un très long chemin à parcourir avant de pouvoir prendre ce phénomène à bras-le-corps. La publication par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de deux volumes clefs sur ce sujet en 2005 a été une avancée majeure. Parrainée par la Conférence des statisticiens européens, une expérience de collecte coordonnée des données relatives à la structure et aux activités des entreprises multinationales s'est en outre avérée un exercice riche d'enseignements. Ceci étant, il faudra certainement attendre encore un très grand nombre d'années avant que l'ensemble des pays membres de la Conférence des statisticiens européens soient en mesure de

¹ Cette communication a été établie à l'invitation du secrétariat.

produire la totalité ou ne fût-ce que la plupart des indicateurs recommandés. Alors que les économistes se penchent sur les questions relatives à la mondialisation, de nouveaux concepts sont en train d'émerger et il convient de mieux les définir et les évaluer. La nécessité de disposer de concepts et de définitions uniformes en matière de «groupes d'entreprises» s'impose tout particulièrement. À cet égard, les travaux en cours à l'échelle internationale concernant le SCN 93 Rev.1 devraient être particulièrement utiles. Il est urgent de renforcer la coordination et la coopération dans ce domaine, non seulement au sein de la Conférence des statisticiens européens mais également avec d'autres pays du monde entier.

II. PROGRÈS ACCOMPLIS

2. Ce domaine de la statistique comprend l'évaluation des aspects économiques de la mondialisation: production, emploi, commerce, investissement et activités de recherche et de développement des activités des entreprises multinationales. Parmi les progrès significatifs récemment accomplis, figurent i) la publication d'un *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique* et celle d'un ouvrage intitulé *Mesurer la mondialisation: Les indicateurs de l'OCDE sur la mondialisation économique*, ii) l'achèvement du projet d'évaluation des activités des entreprises multinationales auquel participent cinq pays (Canada, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni), entrepris à l'issue de la réunion de juin 2003 de la Conférence des statisticiens européens, iii) le lancement des travaux de l'OCDE sur l'externalisation au plan international avec un atelier sur la mondialisation de la production qui s'est tenu à Paris au mois de novembre 2005, iv) la mise en route des travaux de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) sur l'établissement d'un registre des groupes d'entreprises et v) le succès de la réunion internationale d'experts sur le renforcement des capacités en matière de rassemblement des données relatives aux investissements étrangers directs (IED) et d'élaboration des politiques dans les pays en développement, organisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Tous ces travaux ont permis de définir un cadre conceptuel à l'intérieur duquel pourrait s'inscrire une gamme d'indicateurs économiques de base permettant de mesurer l'ampleur et l'intensité du phénomène de la mondialisation.

3. Grâce à la révision en cours du SCN de 1993, de la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international* et de la *Définition de référence* de l'OCDE des investissements étrangers directs, il est devenu possible de préciser et d'adapter les concepts et classifications à l'appui des indicateurs de la mondialisation et du commerce des services des filiales étrangères (FATS) en particulier. La première version révisée du SCN de 1993 devrait permettre de traiter plus largement les questions de mondialisation et un appendice relatif au FATS sera ajouté au Manuel de la balance des paiements. La prochaine version de la *Définition de référence* de l'OCDE des investissements étrangers directs contiendra un chapitre décrivant les indicateurs de la mondialisation et leurs liens avec les données relatives aux IED. Le *Manuel des statistiques du commerce international des services* (MSITS), dont un des chapitres est consacré au FATS, sera révisé en 2009 afin d'y incorporer les modifications apportées dans les autres manuels. Cette actualisation fera l'objet de consultations à l'échelle mondiale qui débiteront en 2006.

III. QUESTIONS ET PROBLÈMES

4. Les organisations internationales ont élaboré une base de travail tout à fait satisfaisante pour mesurer l'ampleur et le rythme de la mondialisation. Dans la plupart des pays développés, il faudra toutefois effectuer un gros travail pour produire un grand nombre des indicateurs proposés de la mondialisation et il sera encore plus difficile de relever ce défi dans les pays en développement. En outre, bien qu'il existe dorénavant un cadre conceptuel, il reste à définir avec discernement et à rendre opérationnels plusieurs aspects fondamentaux de la mondialisation. Les données relatives aux activités des entreprises multinationales opérant par l'intermédiaire de centres financiers extraterritoriaux demeurent insuffisantes. Des définitions précises et des mesures directes du phénomène très débattu de la «délocalisation» font toujours défaut.

5. C'est là un domaine de la statistique qui évolue rapidement et qui chevauche les structures organiques classiques, nécessitant ainsi des efforts considérables pour préserver la coordination. Si les efforts, évoqués ci-dessus, visant à recouper les questions relatives à la mondialisation abordées dans certain nombre de manuels en cours de révision sont importants, il n'en faut pas moins déployer des efforts supplémentaires pour améliorer la coordination au sein des organisations internationales et des services nationaux de statistique, et entre ces organisations et services.

A. Actualiser le Système de comptabilité nationale

6. La norme internationale pour l'établissement des comptes nationaux – c'est-à-dire le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 93) – est en cours d'actualisation. Les organisations internationales et les services nationaux de statistique des différents pays déploient à l'heure actuelle un large effort afin que les faits économiques nouveaux et les avancées théoriques dans des domaines importants qui sont en train d'émerger soient pris en compte dans cette actualisation. Le principal défi à relever concernant les notions de comptabilité nationale et les systèmes de mesure y afférents réside dans le contraste entre l'objet des comptes nationaux et la dimension de plus en plus mondiale des transactions et accords économiques. Parmi les questions qui ont particulièrement retenu l'attention au cours de cette actualisation figurent notamment:

a) Les biens de transformation. Lorsque les marchandises sont transportées hors des frontières nationales sans qu'il y ait transfert de propriété, et qu'elles sont un élément d'une chaîne de production souvent complexe, les statisticiens doivent relever le défi de savoir s'il faut mesurer les flux en chiffres bruts ou nets. Les statistiques du commerce doivent-elles refléter la valeur nominale des marchandises ou seulement tenir compte de la valeur du service inhérent à leur transformation? La réponse à cette question change du tout au tout la nature et la dimension des importations et des exportations qui composent le commerce des marchandises, et des services, d'une économie.

b) Les filiales étrangères à capitaux publics. Pour qu'il soit possible de mesurer statistiquement les économies nationales, on considère que les filiales non résidentes des sociétés sont des unités indépendantes dans leur pays de résidence. Les révisions en cours des normes statistiques établiront clairement qu'il en va de même pour les sociétés financières qui ont peu d'activité productive, les entités spécialisées, par exemple. Considérer que la maison mère et sa filiale sont l'une et l'autre une entité distincte est indispensable pour que leurs bilans respectifs

soient pleinement pris en compte dans les bilans agrégés correspondant aux pays respectifs. On n'est pas encore parvenu à se mettre pleinement d'accord sur la façon de réviser les règles statistiques pour faire en sorte que, dans les cas où la maison mère de la filiale non résidente est une administration publique, les comptes agrégés des deux pays reflètent fidèlement la réalité économique.

c) De plus en plus, les services sont dispensés en dehors des frontières nationales. Au Royaume-Uni et au Canada, par exemple, les centres d'appels téléphoniques de grandes sociétés qui dispensent des services dans les deux pays sont de plus en plus situés dans d'autres pays, l'Inde par exemple, et emploient une main-d'œuvre nombreuse, qualifiée et moins bien payée. Mesurer la valeur de ces flux de services transfrontières est parfois très difficile.

7. Dans la version actualisée du SCN, une section sera consacrée à la mondialisation et à ses effets sur les concepts et les systèmes de mesure statistiques nationaux. Mais cette section n'aura pas pour objet d'apporter des solutions. Des approches plus radicales sont également nécessaires. Elles pourraient comprendre une approche de plus en plus multinationale de la collecte et de l'assemblage des données nationales. La Conférence des statisticiens européens souhaitera peut-être poursuivre l'examen de ces questions avec les organisations internationales chargées d'actualiser les comptes nationaux, et encourager la recherche et les avancées théoriques sur les moyens d'adapter le modèle des comptes nationaux pour répondre à la nécessité de disposer d'un modèle multinational permettant de relever le défi de la mondialisation. Le monde a de plus en plus besoin que des «comptes multinationaux» viennent s'ajouter aux «comptes nationaux» afin de mieux rendre compte de la propriété et des accords commerciaux qui transcendent les frontières nationales.

8. Les processus internationaux de production exigent de plus en plus que l'on porte un regard neuf sur les échanges et marchés internationaux et, abstraction faite des FATS, et des IED, requièrent des données plus nombreuses et de meilleure qualité sur les réexportations, les mouvements transfrontières de marchandises à des fins de transformation plus poussée et le négoce international. La distinction entre les biens et les services devient plus complexe et les traitements proposés doivent être étroitement coordonnés entre les domaines de la statistique. Les pays qui produisent des statistiques sur le FATS sont encore relativement peu nombreux et il sera important d'encourager d'autres pays à en établir, tout en vérifiant les progrès accomplis à cet égard au cours des prochaines années.

B. Statistiques du commerce des filiales étrangères

9. L'Union européenne est sur le point d'adopter un règlement en vue de réunir chaque année des statistiques communautaires sur la structure et l'activité des filiales étrangères. Dans ce contexte, les statistiques du FATS ont une plus grande ampleur que les statistiques pures et simples du commerce des services. Le but sera de rassembler des statistiques sur le commerce des services des filiales résidentes d'entreprises étrangères qui comprennent un ensemble de statistiques structurelles sur les entreprises (portant sur les mouvements de personnel, la production, la valeur ajoutée, l'emploi, les achats, les dépenses de personnel, la recherche-développement, l'investissement), ainsi que les exportations et importations de biens et de services présentées sous la forme d'une ventilation intragroupe. Les statistiques du commerce des services des filiales à l'étranger d'entreprises originaires d'un pays membre de l'Union européenne, plus difficiles à rassembler, porteront sur une liste restreinte de statistiques

structurelles ainsi que sur les exportations et importations de biens et de services (de nouveau présentées sous la forme d'une ventilation intragroupe). Les chiffres seront ventilés par région et par activité. Certaines des données dans ce dernier cas seront expérimentées au cours des premières années.

10. Les données spécifiées par le règlement correspondent au minimum requis par la Commission européenne pour évaluer l'impact des entreprises sous contrôle étranger sur l'économie de l'Union européenne et sur les performances du marché interne. De façon générale, il est prévu que les statistiques sur le commerce des services des filiales résidentes d'entreprises étrangères seront établies à partir des registres d'entreprises et des enquêtes de conjoncture: les données relatives au commerce des services des filiales étrangères d'entreprises originaires d'un pays membre de l'Union européenne pourraient être recueillies au moyen d'enquêtes sur les investissements étrangers directs. La qualité des statistiques communiquées par les pays de l'Union européenne sera évaluée en permanence au moyen de rapports périodiques sur la qualité et un rapport d'exécution sera établi par la Commission européenne au bout de cinq ans. Il est prévu que le règlement entre en vigueur en 2006 pour ce qui concerne les données.

11. Certains pays qui jouent un rôle clef dans le phénomène de la mondialisation n'étant membres ni de l'OCDE, ni de la Conférence des statisticiens européens, la Chine et l'Inde par exemple, il est de plus en plus important et difficile de trouver d'autres moyens et lieux de réunion pour encourager ces pays à prendre part aux efforts internationaux en matière de statistique.

C. Collecte de données relatives aux entreprises multinationales

12. Dans le cadre de son projet auquel participent cinq services nationaux de statistique travaillant avec des entreprises multinationales et qui a pour objet d'élaborer une approche coordonnée de la collecte des données, la Conférence des statisticiens européens a publié un rapport sur les enseignements qu'elle a tirés à ce jour. Ses conclusions étaient les suivantes: i) s'il s'est avéré difficile de mobiliser des entreprises multinationales et d'en obtenir les informations requises, la plupart d'entre elles ont accepté que les données soient échangées entre les services nationaux de statistique, ce qui a permis de vérifier que le modèle de collecte coordonnée des données était réaliste sur le plan opérationnel; ii) le modèle de collecte coordonnée au niveau central risque d'accroître les inquiétudes des entreprises multinationales concernant certaines variables sensibles; iii) cette approche produit des résultats très différents de ceux obtenus dans le cadre des programmes ordinaires des services nationaux de statistique et il est difficile de savoir à ce stade quelle est l'approche qui donne les résultats les plus justes. Il est sans doute possible de calculer des éléments simples de données au niveau national à partir des systèmes de production, mais des travaux complémentaires seront nécessaires lorsque les informations à communiquer sont plus complexes.

13. On a beaucoup appris sur la façon de réunir des données relatives à la structure et aux activités des entreprises multinationales qui soient compatibles au niveau international grâce au projet soutenu par la Conférence des statisticiens européens. Toutefois, alors qu'il était initialement prévu de poursuivre le projet par phases successives pendant plusieurs années, la Conférence des statisticiens européens a décidé en juin 2005 de suivre la recommandation de l'équipe spéciale de ne pas poursuivre la mise en œuvre du projet tel qu'il était configuré initialement.

14. Les problèmes liés à la collecte de données nationales compatibles provenant des systèmes de production des entreprises multinationales ont également été mis en évidence par une récente étude de faisabilité sur la collecte de données relatives à la balance nationale des paiements auprès des entreprises multinationales établies dans toute l'Union européenne, en suivant la même présentation et le même degré de détail pour chaque pays. Ce sont les entreprises multinationales elles-mêmes qui étaient à l'origine de cette étude puisqu'elles avaient demandé à la Banque centrale européenne d'instituer ce type de communication des données relatives à la balance des paiements. Les sociétés opérant dans plusieurs pays membres différents de l'Union européenne communiquent à chaque compilateur leurs données relatives à la balance des paiements selon des présentations et à des niveaux de détail très différents. L'hypothèse était qu'un système uniforme (quant à la présentation et au niveau de détail) serait beaucoup plus utile pour les entreprises multinationales et améliorerait les données relatives à la balance des paiements qui étaient communiquées aux compilateurs, ce qui réduirait les asymétries au sein de l'Union européenne.

15. Ce concept a suscité l'enthousiasme des entreprises tout au long de l'étude de faisabilité, mais celles-ci ont finalement été de l'avis général que les coûts de mise en place étaient trop élevés faute de pouvoir accéder à des logiciels protégés appropriés qui permettraient de se connecter aux systèmes de gestion et de comptabilité financière des entreprises. Lorsqu'un tel logiciel sera, le cas échéant, facilement disponible sur le marché et que les comptes des entreprises seront établis de manière uniforme, ce type de communication de données compatibles relatives à la balance des paiements par les entreprises multinationales dans chaque pays où elles opèrent deviendra alors une proposition plus réaliste.

16. Parmi les éléments essentiels pour améliorer la description des structures des entreprises multinationales dans les registres des services nationaux de statistique figurent la mise au point d'une définition cohérente des groupes d'entreprises et les améliorations à apporter dans la mise à jour des registres. Les structures juridiques des entreprises multinationales ont tendance à être plus vastes dans le pays d'origine de ces entreprises et l'établissement avec précision du profil de leurs activités dans le pays exige une attention particulière. La consolidation et la déconsolidation des résultats financiers des groupes d'entreprises sont particulièrement difficiles mais une solution doit être trouvée si l'on veut mesurer avec précision les variables financières telles que les ventes et les excédents d'exploitation. Même si quelques variables seulement de haut niveau ont été nécessaires aux fins de l'étude, des problèmes sont apparus en raison du caractère quasi confidentiel des informations, s'agissant en particulier des résultats d'exploitation. En règle générale, les entreprises multinationales communiquent volontiers aux services nationaux de statistique les informations demandées sous une forme globale, mais nombre d'entre elles estiment que ces données sont hautement confidentielles une fois qu'elles sont ventilées par pays. C'est pourquoi, un modèle de collecte de données coordonné au niveau central comparable à celui qui a été appliqué dans le cadre de cette étude pourrait en fait susciter une réaction de suspicion chez les entreprises multinationales, ce qui n'est pas le cas lorsque chaque composante nationale est appréhendée individuellement.

IV. QUESTIONS IMPORTANTES QUI DEVRAIENT ÊTRE PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

17. La production de statistiques qui permettent de mieux saisir les questions relatives à la mondialisation de l'économie ne s'est pas développée au même rythme que le phénomène lui-même ni que les préoccupations que celui-ci a suscitées au sein de la population. Cela tient peut-être en partie aux inquiétudes causées par la lourdeur des obligations administratives qui en découlent pour les entreprises, étant donné que de fortes pressions s'exercent pour alléger la

charge de travail imputée aux enquêtes économiques et aux règles édictées par les administrations publiques (y compris l'Union européenne). Les États membres sont-ils conscients de l'utilité croissante des indicateurs de la mondialisation et de la priorité accordée à leur production?

18. Le *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique* était la première tentative d'élaborer une large gamme d'indicateurs et il aura fallu plusieurs années pour la mener à bien compte tenu de sa portée et de son caractère novateur. Ce manuel contient un grand nombre de propositions pratiques et il est prévu de lui donner plus d'ampleur afin qu'il couvre également les questions liées aux aspects non économiques de la mondialisation. Le *Manuel* donne-t-il aux pays membres suffisamment d'informations sur la manière d'appliquer les indicateurs recommandés? Devrait-il être complété par un plus grand nombre de directives pratiques? La révision du manuel étant une œuvre de longue haleine, faudrait-il commencer à préparer la prochaine édition d'ici un an ou deux?

19. L'étude des effets de la mondialisation économique sur les économies nationales s'appuie de plus en plus sur les données microéconomiques. Ces études seraient grandement facilitées par un renforcement de coopération internationale. Pour plusieurs raisons, les chercheurs n'ont pas accès à une base de données microéconomiques portant sur plusieurs pays. Les règles en matière de confidentialité interdisent aux pays de communiquer des fichiers de données microéconomiques aux organisations internationales. La définition de l'unité microéconomique varie à plusieurs égards selon le pays. La qualité des informations microéconomiques dépend des méthodes d'édition et d'imputation qui peuvent varier d'un pays à l'autre. L'OCDE a entrepris un projet sur l'utilisation de microdonnées aux fins de la recherche (Len Cook en étant le coordonnateur) dont les résultats devraient être utiles pour mesurer la mondialisation. La demande d'études microéconomiques est-elle en augmentation dans les pays membres? Une coopération internationale plus intense serait-elle bénéfique?

20. Serait-il opportun d'inviter de nouveaux pays comme l'Inde ou la Chine à participer à certaines réunions de la Conférence des statisticiens européens?

21. Il est nécessaire d'améliorer la compatibilité au niveau international des concepts et définitions des unités statistiques associées aux entreprises multinationales. À cet égard, la Conférence des statisticiens européens souhaitera peut-être insister sur l'importance du «groupe d'entreprises» en tant qu'unité appropriée pour l'analyse des entreprises multinationales, et éventuellement recommander que cette unité soit reconnue et définie dans la version révisée du SCN de 1993. La Conférence des statisticiens européens souhaitera peut-être aussi encourager l'adoption de pratiques et démarches communes dans les différents pays membres pour la mise en application du concept de groupe d'entreprises en ce qui concerne les travaux d'identification, le profilage, la collecte et la compilation des données.

22. S'agissant de ses futurs travaux sur la mondialisation, la Conférence des statisticiens européens souhaitera peut-être aborder certains des domaines suivants: i) enquêtes encore mieux coordonnées sur le FATS, les dépenses de recherche et développement des filiales étrangères et/ou les IED, à l'instar de l'enquête coordonnée du FMI sur les investissements de portefeuille; ii) définition et collecte de données relatives aux organes de direction (localisation, activités, etc.); iii) définition et mesure du phénomène de la «délocalisation»; et iv) interprétation des statistiques douanières (en étudiant les échanges qui n'apparaissent pas dans les statistiques douanières mais qui le devraient, ou qui y apparaissent mais ne le devraient pas parce qu'il n'y a pas de transfert de propriété).
